

07 Questions jointes de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Justice sur "l'accord Atomium" (n° P1831)

07.03 **Kattrin Jadin:** Monsieur le président, monsieur le ministre, je pense également que cette réforme est nécessaire, d'autant plus que l'importance de maintenir un service de proximité, un service judiciaire proche du citoyen me tient particulièrement à coeur ainsi qu'à mon groupe politique.

Monsieur le ministre, j'habite Eupen. Ainsi, pourrez-vous déjà situer l'ampleur de mon questionnement! Hier, vous avez fait plusieurs déclarations lors de votre conférence de presse, notamment sur le découpage des arrondissements. Je pense vous avoir bien lu, lorsque vous disiez que l'accord intervenu sur le nouveau découpage des arrondissements judiciaires ne porterait cependant pas sur le cas spécifique des arrondissements de Huy- Waremme, Verviers et Eupen.

Confirmez-vous que cette décision est toujours en suspens, car vous n'êtes pas sans savoir que, pour des raisons linguistiques et géographiques, les arrondissements de Verviers et de Huy rendront *de facto* la fusion très difficile? Je vous invite à vous rendre sur place. De manière tout aussi importante, l'arrondissement judiciaire d'Eupen qui, depuis 1988, est organisé en langue allemande, constitue un acquis très important pour les citoyens de ma région.

J'aurais également voulu savoir si la réflexion est toujours en cours sur cette question très sensible et si vous pouvez confirmer que les concertations auront bien lieu avec les acteurs concernés. C'est très important pour nous, car il faut y associer les acteurs intéressés. Avez-vous déjà pu rencontrer les magistrats, les représentants des avocats francophones et germanophones, d'autres acteurs? Le dialogue sera primordial.

Par ailleurs, avez-vous pris connaissance de la résolution unanime du parlement de la Communauté germanophone pour maintenir l'arrondissement judiciaire d'Eupen? Vous êtes, en tous les cas, bien averti sur ce dossier. Des contacts ont-ils déjà eu lieu avec la Communauté germanophone? Ses représentants seront-ils effectivement associés à la consultation à venir?

Il y a plus d'un an déjà, j'ai déposé une proposition de loi concernant la création d'un tribunal d'arrondissement intégré, pour lequel l'arrondissement judiciaire d'Eupen pourrait servir de projet pilote. Ce serait très intéressant pour l'amorce de la réforme que vous vous attellez à entamer.

Monsieur le ministre, avez-vous pris connaissance de cette proposition? Le cas échéant, pouvez-vous nous dire quel est votre avis?

07.05 **Minister Stefaan De Clerck:** Je répète qu'il faut organiser la concertation et la discussion avec tout le monde, évidemment!

Nous avons proposé les 16 arrondissements et nous avons décidé d'organiser une concertation.

Suite à la discussion que nous avons eue aussi sur Eupen, la manière d'organiser cet arrondissement doit faire l'objet d'une exception.

Nous trouverons une solution tout à fait spécifique pour Eupen.

La concertation va se concrétiser le plus vite possible afin de fixer ces 16 arrondissements car je crois qu'une échelle plus grande est absolument indispensable pour organiser un meilleur management.

Madame Jadin, je confirme que nous ferons une exception pour Eupen, comme je l'ai dit hier.

D'une certaine manière, il faut combiner les particularités d'Eupen et les avantages d'un management plus large. La manière dont on traite les bâtiments, l'ICT, la manière d'organiser la sécurité, cela ne concerne pas la langue mais les tribunaux en soi. Il faut donc essayer de combiner les deux: le management plus efficace et la spécificité des magistrats d'Eupen. Je vais poursuivre le dialogue avec les acteurs juridiques et les autorités politiques.

07.08 **Katrin Jadin**: Monsieur le président, monsieur le ministre, je tiens à préciser que je suis élue directe, donc élue sur l'ensemble de la province de Liège. En cette qualité, je vous avais posé des questions sur Eupen, ce qui est normal en tant que germanophone, mais également sur Huy-Waremme et Verviers où, là aussi, des solutions doivent pouvoir être trouvées, car ces entités connaissent également des difficultés en ce qui concerne les découpages envisagés.

Quant à l'arrondissement judiciaire d'Eupen, je vous entends bien et je vous ai bien lu: vous avez confirmé ce que vous avez dit hier. Je m'interroge cependant: tout en étant soucieuse de la qualité, de la meilleure gestion, (administration, ICT, meilleur management) et aussi d'une meilleure mobilité entre les magistrats et l'ensemble des membres du SPF Justice, il faut savoir que la justice dans ma région est rendue en langue allemande. Si la mobilité fonctionne bien dans un sens, elle ne fonctionnera pas forcément dans l'autre sens.

C'est pourquoi je vous avais suggéré la lecture de ma proposition qui posait des solutions assez intéressantes. Je reviendrai donc vers vous pour vous interroger à leur sujet, car je n'y ai pas obtenu de réponse.

07.10 **Stefaan De Clerck**, ministre: J'ai pris rendez-vous avec le président de la commission, qui vient de quitter l'hémicycle, pour discuter le plus vite possible en commission, donner tous les détails de l'accord, puis décider comment continuer.

L'incident est clos.